Informations de base

1995/0284(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Recherche, programme complémentaire: Centre commun de recherche CCR pour la CEEA 1996-1999, Petten **Subject** 3.50.02.02 Programme-cadre Euratom, programmes de recherche et de formation	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENER Recherche, développement technologique et énergie		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	05/12/1995
ECON Economique, monétaire et politique industrielle		
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Télécommunications	1941	1996-06-27

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/11/1995	Publication de la proposition législative	COM(1995)0549	Résumé
30/11/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/12/1995	Vote en commission		
27/06/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		Résumé

27/06/1996	Fin de la procédure au Parlement		
11/07/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/0284(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité Euratom A 007 Règlement du Parlement EP 52-p1 Règlement du Parlement EP 170
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENER/4/07351

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0640/1995 JO C 017 22.01.1996, p. 0418-0425	15/12/1995	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1995)0549 JO C 073 13.03.1996, p. 0018	15/11/1995	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1996/0419
JO L 172 11.07.1996, p. 0023 Résumé

Recherche, programme complémentaire: Centre commun de recherche CCR pour la CEEA 1996-1999, Petten

1995/0284(CNS) - 27/06/1996

Le Conseil a adopté le programme pour une période de quatre ans à compter du 1er janvier 1996.

Recherche, programme complémentaire: Centre commun de recherche CCR pour la CEEA 1996-1999, Petten

1995/0284(CNS) - 27/06/1996 - Acte final

OBJECTIF : accroître la compétitivité du réacteur à haut flux (HFR), installé à l'établissement de Petten du Centre commun de recherche, sans porter atteinte ni à sa sûreté, ni à sa fiabilité. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Décision du Conseil (96/149/Euratom) arrêtant un programme complémentaire de recherche à exécuter par le Centre commun de recherche pour la Communauté européenne de l'énergie atomique (1996-1999). CONTENU : - un programme complémentaire relatif à l'exploitation du réacteur de recherche à haut flux (HFR) est arrêté pour une période de quatre ans à compter du 01.01.1996; - le programme vise essentiellement: .la sûreté de fonctionnement du réacteur HFR; .l'utilisation rationnelle de ce réacteur dans une large gamme de disciplines dont la production d'isotopes et les travaux qui s'y rattachent; - montant des contributions estimé nécessaire : 39,7 Mecu; - la répartition des contributions est la suivante : .Pays-Bas : 32,5 Mecu; .Allemagne : 6 Mecu; .France : 1,2 Mecu; - s'ajouteront à ces contributions la participation aux programmes communautaires et des contrats avec des partenaires extérieurs.

Recherche, programme complémentaire: Centre commun de recherche CCR pour la CEEA 1996-1999, Petten

1995/0284(CNS) - 15/12/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé cette proposition de décision conformément à l'article 143 de son règlement intérieur (sans débat).

Recherche, programme complémentaire: Centre commun de recherche CCR pour la CEEA 1996-1999, Petten

1995/0284(CNS) - 15/11/1995 - Document de base législatif

OBJECTIF : accroître la compétitivité du réacteur à haut flux (HFR), installé à l'établissement de Petten du Centre commun de recherche, sans porter atteinte ni à sa sûreté, ni à sa fiabilité. CONTENU : - Un programme complémentaire relatif à l'exploitation du réacteur de recherche à haut flux (HFR) est arrêté pour une période de quatre ans à compter du 01.01.1996; - Le programme vise essentiellement: .la sûreté de fonctionnement du réacteur HFR; .l'utilisation rationnelle de ce réacteur dans une large gamme de disciplines dont la production d'isotopes et les travaux qui s'y rattachent; - Montant des contributions estimé nécessaire : 39,7 Mecu; - La nouvelle proposition se caractérise par: .le maintien de la contribution des Pays-Bas à un niveau analogue à celui du programme précédent (32,5 Mecu); .une réduction de la contribution allemande (6 Mecu); .la participation d'un nouvel Etat membre : la France (1,2 Mecu); .une forte réduction du budget institutionnel du HFR, qui implique en contrepartie un accroissement du financement apporté par des contrats extérieurs à long terme;